

### 53 - Subventions à diverses associations et à des classes de découverte

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :** Les enfants des écoles de Besançon participent à des classes de découverte. La Ville apporte une contribution afin de diminuer le restant à charge des familles et permettre ainsi à tous les enfants de participer à ces sorties.

Le Conseil Municipal est invité à accorder le versement des subventions suivantes :

#### 1) A diverses associations

- 1 980 € à la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE),
- 660 € à la Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (PEEP Union Locale),
- 1 500 € aux Pupilles de l'Enseignement Public (PEP25),
- 1 525 € au Service d'Assistance Pédagogique à Domicile (SAPAD), service qui aide les enfants malades à domicile à poursuivre leurs études.

Il convient de préciser que le montant de ces subventions est identique à celui de l'année précédente.

En cas d'accord, la dépense totale, soit 5 665 €, sera prélevée sur la ligne 65.213/6574 CS 21100.

#### 2) Séjour en classe de découverte

- Ecole Bourgogne : séjour du 31 mai au 3 juin 2016 à la ferme de Rochejean dans le cadre de la découverte de l'origine des aliments et du monde rural et de ses activités. Ce séjour concernera 37 élèves de CE1 et CE2 - Subvention proposée : 2 160 €.
- Ecole Bourgogne : séjour du 10 au 13 mai 2016 à la ferme de Rochejean dans le cadre de la découverte des tourbières et la construction d'un château d'eau. Ce séjour concernera 43 élèves de CE1 et CE2 - Subvention proposée: 3 096 €.
- Ecole Butte : séjour du 15 au 17 juin 2016 à Saint-Fargeau (Yonne) dans le cadre de la découverte du château de Guédelon et des métiers du moyen âge. Ce séjour concernera 34 élèves d'ULIS et CM1 - Subvention proposée : 918 €.
- Ecole Ile de France : visite du Château de Joux et comparaison avec la Citadelle de Besançon pour 80 élèves de CP le 24 mai 2016. Subvention proposée : 667 €.
- Ecole Ile de France : 6 journées d'étude sur la conscience écologique pour 80 élèves de CE1 à la Petite Ecole dans la forêt de Chailluz - Subvention proposée : 200 €.
- Ecole Ile de France : séjour du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin au centre équestre de Levier pour 60 élèves de CM2 dans le cadre de la découverte des milieux naturels du Doubs. Subvention proposée : 3 240 €.

En cas d'accord, la dépense totale, soit 10 281 €, sera prélevée sur la ligne 65.255/6574 CS 21100 et reversée aux coopératives et organismes concernés par ces projets.

**Proposition**

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de subventions :

1 - à des associations au titre de l'année 2016 :

- 1 980 € à la FCPE
- 660 € à la PEEP Union Locale
- 1 500 € aux Pupilles de l'Enseignement Public (PEP 25)
- 1 525 € au Service d'Assistance Pédagogique à Domicile (SAPAD)

2 - à des établissements scolaires pour des classes de découverte en 2016 :

- Ecole Bourgogne : 2 160 €
- Ecole Bourgogne : 3 096 €
- Ecole Butte : 918 €
- Ecole Ile de France : 667 €
- Ecole Ile de France : 200 €
- Ecole Ile de France : 3 240 €.

«**M. LE MAIRE** : Oppositions ? Abstentions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

M. DAHOUI et Mme POISSENOT n'ont pas pris au vote.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

*Récépissé préfectoral du 11 avril 2016.*